

LE RIRE MEDECIN

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

64, 70 rue de Crimée

75019 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

LE RIRE MEDECIN

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

64, 70 rue de Crimée

75019 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

À l'assemblée générale de l'association LE RIRE MEDECIN

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LE RIRE MEDECIN relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations comptables et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 18 janvier 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Djamel Zahri

Djamel ZAHRI



64-70 rue de Crimée

75019 PARIS

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	101 729	101 729		0	0-	100.00-
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	236 997	232 215	4 782	17 779	12 997-	73.10-	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés	550 012	33 622	516 390	550 012	33 622-	6.11-	
Prêts							
Autres	25 315		25 315	24 094	1 221	5.07	
Total I	914 054	367 567	546 488	591 885	45 398-	7.67-	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	7 406	3 703	3 703	7 774	4 072-	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	202 154	230	201 924	279 918	77 994-	27.86-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	48 842		48 842	112 085	63 243-	56.42-
	Valeurs mobilières de placement	42		42	42		
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	4 540 701		4 540 701	3 688 531	852 170	23.10
Charges constatées d'avance (2)	24 663		24 663	47 551	22 888-	48.13-	
Total II	4 823 807	3 933	4 819 874	4 135 902	683 972	16.54	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 737 861	371 499	5 366 362	4 727 787	638 575	13.51	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2022	12	30/09/2021	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité		1 647 296		1 647 296			
Autres							
Report à nouveau		1 778 453		937 818	840 635	89.64	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		490 396		840 635	350 239-	41.66-
	Situation nette (sous total)		3 916 146		3 425 749	490 396	14.32
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I		3 916 146		3 425 749	490 396	14.32
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés		520 431		259 357	261 074	100.66
	Total II		520 431		259 357	261 074	100.66
PROVISIONS	Provisions pour risques				81 289	81 289-	100.00-
	Provisions pour charges		243 772		186 258	57 515	30.88
	Total III		243 772		267 547	23 775-	8.89-
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		1		943	942-	99.92-
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		152 021		273 939	121 918-	44.51-
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales		383 977		393 438	9 461-	2.40-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				1 923	1 923-	100.00-
	Autres dettes						
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance		150 014		104 892	45 122	43.02	
	Total IV		686 013		775 134	89 121-	11.50-
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		5 366 362		4 727 787	638 575	13.51

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2022	12	30/09/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	2 100		1 770		330	18.64
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	22 185		5 096		17 089	335.32
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	47 232		151 461		104 228	68.82
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	264 764		273 073		8 309	3.04
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	3 663 481		3 661 956		1 525	0.04
Mécénats	1 736 947		1 188 395		548 551	46.16
Legs, donations et assurances-vie	47 567		8 776		38 791	442.02
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	116 568		27 511		89 057	323.71
Utilisations des fonds dédiés	278 128		155 099		123 029	79.32
Autres produits	27 003		8 061		18 942	234.97
Total I	6 205 975		5 481 198		724 777	13.22
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock	8 143				8 143	
Autres achats et charges externes	1 405 319		1 213 673		191 646	15.79
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	198 125		170 861		27 264	15.96
Salaires et traitements	2 316 502		2 062 025		254 477	12.34
Charges sociales	1 129 999		1 007 562		122 437	12.15
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	12 744		14 002		1 259	8.99
Dotations aux provisions	68 221		26 665		41 556	155.84
Reports en fonds dédiés	539 202		179 109		360 093	201.05
Autres charges	2 112		4 804		2 692	56.04
Total II	5 680 366		4 678 701		1 001 665	21.41
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	525 609		802 497		276 888	34.50

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2022	12	30/09/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 318		24 918	23 600-	94. 71-
Total III		1 318		24 918	23 600-	94. 71-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		33 622			33 622	
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV		33 622			33 622	
2. Résultat financier (III-IV)		32 304-		24 918	57 222-	229. 64-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		493 305		827 415	334 110-	40. 38-
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		2 683		16 530	13 847-	83. 77-
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V		2 683		16 530	13 847-	83. 77-
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		5 591		3 310	2 282	68. 94
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI		5 591		3 310	2 282	68. 94
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		2 908-		13 220	16 129-	122. 00-
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		6 209 976		5 522 646	687 330	12. 45
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		5 719 580		4 682 011	1 037 569	22. 16
5. EXCEDENT OU DEFICIT		490 396		840 635	350 239-	41. 66-

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice, arrêtés au 30 septembre 2022, sont établis selon les dispositions du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014, modifié relativement au plan comptable général et selon les dispositions du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018, modifié relativement aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 366 362 €**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total des **produits** de **6 209 976 €**, un total des **charges** de **5 718 580 €** dégageant ainsi un **résultat** de **490 396 €**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2021** et finit le **30/9/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ; seules sont exprimées les informations significatives.

Faits marquants de l'exercice

L'exercice 2021/2022 a été moins impactée par la pandémie du Covid 19 que les exercices précédents et les interventions à l'hôpital se sont déroulées quasi normalement tout au long de l'exercice.

Le télétravail des permanents est resté une pratique régulière tout au long de l'exercice, imposant une organisation particulière pour assurer cependant l'ouverture quotidienne du siège et assurer la continuité des activités.

La direction continue de suivre de très près l'évolution de la crise et anticipe chaque semaine l'adaptation éventuelle nécessaire pour que l'activité auprès des enfants se poursuive.

De nouveaux programmes ont été ouverts : en janvier, 1 journée par semaine en unité d'accueil des enfants en danger (UAPED) à Angers, en avril un programme dans le service des Maladies du métabolisme de l'enfant et dans le service de pédiatrie générale à Necker, en avril un programme en Unité post-urgences polyvalente (UPUP) et pédiatrie générale à Nancy, en mai un programme dans une nouvelle ville, au CHU de Besançon.

A contrario le programme en visio a totalement été abandonnée au 1er août 2022, à la demande des équipes soignantes concernées, en raison de difficultés d'organisation.

Dès octobre 2022, un nouveau programme a ouvert à Marseille. La mission sociale s'étendra à Rennes dès le mois de mars 2023.

Tout au long de l'exercice, des opérations particulières ont été mises en place, comme par exemple :

La vente aux enchères d'œuvre d'illustration originales jeunesse,

Le partenariat avec le skipper Luke Berry qui a couru la Transat Jacques Vabre en novembre 2021 et vient de terminer la route du Rhum en novembre 2022 est appelé à perdurer avec un renforcement de l'implication du skipper et de ses partenaires.

L'affichage 4x3 dans le métro parisien pendant 2 semaines en novembre 2021.

Des spots télé offerts par France TV publicité (25/10 au 07/11/21) et TF1 publicité (06/12 au 12/12/21) pour la campagne d'hiver

Complément d'informations sur le bilan

Fonds propres

Ils sont constitués des résultats successifs.

Fonds dédiés

Situations Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources	Fonds restant à engager en fin d'exercice	
Fondation Air France	7 472,93 €	7 472,93 €		20 000,00 €	Maternez
FDF Fondation Amisse					
Capreval					
Ma Bonne Etoile					
Fondation de France			20 000,00 €		
Angers Mécénat		25 382,71 €	10 000,00 €	34 617,29 €	UAPED - Angers
Fondation Autosphère			40 000,00 €		
La Bonne étoile			10 000,00 €		
FDF Fondation Donase	72 052,70 €	35 635,03 €		66 417,67 €	UAPED - Orléans
Fondation De France					
La Bonne étoile			10 000,00 €		
AB CFAO			20 000,00 €		

Fondation Air France	41 194,32 €	29 137,50 €		56 154,23 €	HAD Paul Brousse
California community			44 097,41 €		
Fondation Prosol		14 385,94 €	85 000,00 €	83 214,06 €	Besançon
Le Liseron			12 600,00 €		
La France s'engage			34 000,00 €	34 000,00 €	Marseille
Fondation HR Path		15 000,00 €	15 000,00 €	0,00 €	HAD
Fondation Primonial		25 000,00 €	25 000,00 €	0,00 €	Marseille
Malakoff Humanis	64 354,38 €	29 444,86 €	81 581,00 €	116 490,52 €	HAD Debré
Fondation Air France	20 000,00 €	20 000,00 €		0,00 €	Bondy
Fondation Prosol		16 785,25 €	48 000,00 €	31 214,75 €	oncologie Nancy
Fonds dotation autosphère	20 171,83 €	26 513,93 €		68 931,49 €	Neuro pédiatrie Necker
Fondation Air France					
Fondation Prosol			37 000,00 €		
Malakoff - ALASSO			38 273,59 €		
La Bonne étoile	34 110,43 €	29 869,71 €		5 890,72 €	Nantes
Fondation Sodebo			1 650,00 €		
Fondation de France (LDLC)		3 500,00 €	7 000,00 €	3 500,00 €	Chabadas Nantes
totaux	259 356,59 €	278 127,85€	539 202,00 €	520 430,74 €	

Maternez/Chabadas :

Le programme MaterNez au Kremlin-Bicêtre a ouvert lors de l'engagement de la Fondation Air France aux côtés du Rire Médecin en 2016. La Fondation de France a renouvelé son engagement au cours de l'exercice pour un montant de 20 000 €.

La Fondation de France (LDLC) s'est également engagée sur le programme des Chabadas à Nantes à hauteur de 7 000 €.

UAPED :

Le programme à Orléans au sein d'une Unité d'Accueil aux jeunes victimes de maltraitance ouvert en novembre 2018 se poursuit. L'association la Bonne Etoile, qui par son engagement dès 2018 a permis l'ouverture du programme, a renouvelé son engagement à hauteur de 10 000 € et s'est également engagée à hauteur de 10 000 € permettant l'ouverture au sein de la même structure à Angers.

Elle a été suivie pour Angers par le fonds de dotation Autosphère à hauteur de 40 000 € et la fondation Mécénat Angers à hauteur de 10 000 € et de même pour Orléans elle a été suivie par l'association AB CFAO à hauteur de 20 000 €.

La France s'engage qui s'est engagée sur 3 ans pour un total de 100 000 € (34 000 € en 2022) permettra d'intervenir auprès d'enfants en situation de vulnérabilité/maltraitance à Marseille.

HAD :

La California community foundation (pour l'entreprise Moose Toys) a renouvelé son engagement au cours de l'exercice à hauteur de 44 097 €.

Malakoff Humanis a renouvelé son soutien à hauteur de 81 581 € au programme HAD Debré.

La fondation HR Path a apporté son soutien pour l'ensemble de la HAD à hauteur de 15 000 €.

Au cours de l'exercice, le Rire Médecin a assuré 4 journées par semaine en HAD.

Besançon :

Par leurs engagements, la fondation Prosol à hauteur de 85 000 € et l'association Le Liseron à hauteur de 12 600 € ont permis l'ouverture d'un programme au CHU de Besançon depuis mai 2021.

Necker :

Grâce à l'engagement du fonds de dotation Autosphère à hauteur de 30 000 € et de la fondation Air France à hauteur de 20 000 €, un nouveau programme a ouvert le 1^{er} avril 2021 en neuropédiatrie et en pédiatrie générale à l'hôpital Necker.

La fondation Prosol à hauteur de 37 000 € et Malakoff-Alasso à hauteur de 38 273,59 € se sont engagés au cours de l'exercice sur ce programme.

Les utilisations au cours de l'exercice sont déterminées par la comptabilité analytique.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Une dépréciation est constatée le cas échéant lorsque la valeur réelle de l'immobilisation est inférieure à sa Valeur Nette Comptable (VNC).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Durée des amortissements :

Agencement :	de 3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique :	3 ans
Mobilier :	5 ans
Logiciel :	3 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations financières n'ont nécessité aucune provision pour perte de valeur à la fin de l'exercice.

Stocks et variation des stocks

La méthode d'évaluation des stocks de produits dérivés du Rire Médecin utilisée est la méthode « Premier entré, Premier sorti ».

Au 30/09/2022, une provision pour dévalorisation du stock a été constatée pour 50% de la valeur théorique pour tenir compte de la diminution des ventes de produits dérivés.

Etat des provisions et dépréciations

La provision pour risques constituée pour un montant total 81 289€ a été reprise en totalité, le dénouement du litige étant intervenu au cours de l'exercice.

Une provision pour risques constituée pour un montant total de 8 000 € au 30/09/2021 a été reprise en totalité, le risque étant maintenant sans objet.

Engagements de retraite et autres charges

Au 30/09/2022, il a été constitué, pour l'ensemble des salariés, une provision pour indemnité de départ à la retraite évaluée à 64 443.46 € en dette actuarielle.

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements retraites sont les suivants :

- Départ à 62-70 ans
- Calculs sur la base de l'indemnité légale de mise à la retraite
- Taux de rotation de personnel faible
- Table de mortalité : INSEE 2018
- Taux de progression des salaires pour 1 % et taux d'actualisation de 3.7 %
- Taux moyen des charges de 50 %.

Le montant tient compte de la reprise de provision pour les salariées ayant quitté l'association au cours de l'exercice.

Une provision pour charges liées à l'adaptation éventuelle des locaux pour répondre aux exigences des ERP (Etablissements recevant du Public) a été constituée au 30/09/2020 à hauteur de 111 108 k€. Le projet ayant évolué vers un déménagement ou une rénovation des locaux, la provision constituée au 30/09/2020 a été réévaluée à 179 328.85 € au 30/09/2021. Une décision devrait intervenir au printemps 2023.

Créances et comptes rattachés

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances sont principalement constituées des soldes à percevoir des fondations (22 k€), des partenariats (121 k€), des associations (13 k€), de Eurotvs (36 k€) et des clients de l'IFRM (6 k€) dont la facturation est intervenue fin septembre 2022.

Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance (25 k€) au 30/09/2022 concernent principalement les contrats de prestations calés sur une année civile.

Les produits constatés d'avance (150 k€) concernent principalement des conventions de subventions (56 k€) et/ou de partenaires (90 k€) signées pour l'année civile.

Factures à établir

Les factures à établir (1 k€) au 30/09/2022 sont constituées de factures de la JCES établies en octobre 2022.

Produits à Recevoir

Aucun produit à recevoir des dons par chèques traités par Eurotvs n'a été constitué pour cet exercice, le dernier jour de l'exercice étant un vendredi 30 septembre.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées sur la base de leur valeur nominale.

Les placements réalisés sous forme soit de placements obligataires soit de titres divers, sont comptabilisés à leur valeur historique et font l'objet d'une dépréciation si leur valeur liquidative au 30 septembre est inférieure.

Dons

Les dons et partenariats sont comptabilisés en comptes 7582 par nature : générosité du public, associations et fondations, et mécénat.

Les dons affectés sont dissociés et font l'objet d'un retraitement en fonds dédiés le cas échéant.

Le fait générateur du don est son versement pour les dons du public et la signature de la convention pour les partenariats sauf absence de conditions suspensives ou levée de celles-ci le cas échéant.

Legs

Les legs sont comptabilisés par lot au fur et à mesure de leur encaissement ou décaissement. Les legs réalisés sont classés parmi les produits d'exploitation pour leur valeur nette en raison de leur caractère courant. Les charges de gestion temporaire, portant sur des legs dont la réalisation ne peut intervenir rapidement, sont comptabilisées selon leur nature dans les charges d'exploitation.

Charges et produits exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Institut de Formation du Rire Médecin

Le Rire Médecin possède une entité « IFRM » afin de dispenser des formations. Cette entité créée en 2011 a un SIRET et est fiscalisée.

Sa mission est :

D'assurer une meilleure professionnalisation des groupes et des comédiens qui font appel à l'expérience du Rire Médecin tels que :

- des comédiens clowns confirmés
- des professionnels du monde hospitalier
- des professionnels, qu'ils viennent du monde de l'entreprise, ou qu'ils travaillent dans tout autre type de structure.

Ou d'assurer l'accompagnement

- des structures de clowns hospitaliers constituées ou en devenir.

L'ensemble des prestations est facturé.

L'institut de formation a obtenu la certification Qualiopi ce qui lui permet d'organiser des sessions de formations pour lesquelles les stagiaires peuvent obtenir un financement par un OPCO tel que l'AFDAS.

La première édition de la formation dans le format « Jeu clownesque en établissement de soins (JCES) » a eu lieu au cours de l'exercice 2020/2021. Aucune session n'a pu être organisée au cours de l'exercice. Elle a accueilli en octobre 2022 12 stagiaires pour une nouvelle session.

Cet exercice se termine avec un résultat de – 42 830.95 €.

Rémunération

Pour répondre aux obligations de la Loi du 23 mai 2006, il est indiqué que le montant global des trois rémunérations les plus élevées a été au cours de l'exercice de 213 396 €.

Ont été remboursés aux cadres salariés, membres du comité de direction, principalement des frais de transport, mission et réception pour un montant de 873 €.

Il est également précisé que les membres du Conseil d'Administration et du Bureau de l'association qui peuvent être amenés à exercer des fonctions de dirigeant ne sont pas rémunérés, et ne perçoivent que le remboursement des frais qu'ils ont supportés dans le cadre de leurs fonctions. Celui-ci s'élève pour cet exercice à 150 €.

Au 31/12/2021, l'effectif de l'association calculé par l'URSSAF est de 39.18, tous établissements confondus.

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes facturés au titre du contrôle légal des comptes 2021/2022 est de 13 154 € TTC.

Engagements financiers

Néant

Les documents présentés sont conformes au règlement N° 2018-06 du 5 décembre 2018 Relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Règlement homologué par arrêté du 26 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2018

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

L'objectif du Compte d'emploi annuel des ressources (CER) est de quantifier les ressources et les emplois au cours d'exercice et de suivre spécifiquement les ressources collectées par appel à la générosité publique sur l'exercice et sur les exercices antérieurs.

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2021/2022	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2021/2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 – MISSIONS SOCIALES	3 651 380	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	5 447 995
1.1 Réalisées en France		1.1 Cotisations sans contrepartie	
- Actions réalisées par l'organisme	3 651 380	1.2 Dons, legs et mécénats	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		- Dons manuels	3 663 481
1.2 Réalisées à l'étranger		- Legs, donations et assurances-vie	47 567
		- Mécénats	1 736 947
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	814 879	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	803 611		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	11 267		
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	149 409		
TOTAL DES EMPLOIS	4 615 667	TOTAL DES RESSOURCES	5 447 995
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	832 328	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	101 843	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	104 067
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	539 202	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	278 128

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	1 911 871
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	832 328
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	2 744 199

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2021/2022		EXERCICE 2021/2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	157 899	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	280 320
Réalisées en France	157 899	Bénévolat	67 141
Réalisées à l'étranger		Prestations en nature	158 488
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	116 707		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	7 685	Dons en nature	56 662
TOTAL	282 292	TOTAL	282 292

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE 2021/2022
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	259 357
(-) Utilisation	278 128
(+) Report	539 202
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	520 431

Le financement des emplois par les ressources issues de la générosité publique

C'est l'article 2 de nos statuts qui fixe notre objet social :

« Cette association a pour but de créer des spectacles pour les enfants hospitalisés et leurs familles en relation avec les équipes soignantes et de sensibiliser le grand public à la qualité de vie et à la bienveillance de l'enfant à l'hôpital avec pour objectifs :

- Aider les enfants et les parents à mieux supporter l'hospitalisation quelle qu'en soit la longueur.
- Accompagner le travail du personnel hospitalier en lui permettant de trouver à l'intérieur de l'hôpital des moments de joie et de rêverie.
- Créer des manifestations et des jeux pour dédramatiser le séjour de l'enfant à l'hôpital, et l'aider à retrouver la joie de vivre.
- Participer à toutes opérations permettant de faire progresser la bienveillance des enfants hors hôpital et plus généralement des enfants en situation de vulnérabilité. »

Notre mission sociale auprès des enfants est financée par l'ensemble des ressources dont les ressources collectées auprès du public.

Les ressources issues de la générosité publique

Au 1^{er} octobre 2021, le report des ressources collectées auprès du public se montait à 1 911 871€.

Au cours de l'exercice 2021/2022, le montant des ressources collectées issues de la générosité du public a été de 5 447 995 € répartis comme suit :

4 615 667 € utilisés pour :

- 3 651 380 € en mission sociale, soit 79 %
- 814 879 € en frais de collecte et de recherche de fonds, soit 18 %
- 149 409 € en frais de fonctionnement, soit 3 %

Et 832 328 € non utilisés au cours de l'exercice, sont reportés en 2021/2022 pour assurer la poursuite du projet associatif « Etoile 2025 ».

Au 30/09/2022, les ressources collectées issues de la générosité du public non utilisées et reportées sont de 2 744 199 €.

Compte de résultat par origine et destination (CROD)

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) reprend l'ensemble des éléments du compte de résultat et permet de suivre les produits liés ou non à la générosité du public, et les dépenses par destination (missions sociale, recherche de fonds, fonctionnement et autres).

A- PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2021/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1.PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	5 447 995	5 447 995
1.1. Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat		
- Dons manuels	3 663 481	3 663 481
- Legs et autres libéralités non affectés	47 567	47 567
- Mécénat	1 736 947	1 736 947
1.2. Autres produits liés à la générosité du public		
2.PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	115 022	
3. SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	264 764	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS et DEPRECIATIONS	104 067	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	278 128	
TOTAL	6 209 976	5 447 995
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - MISSIONS SOCIALES	3 777 516	3 651 380
1.1. Réalisées en France		
- Actions réalisées directement	3 777 516	3 651 380
- Versements à d'autres organismes agissant en France		
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées directement	0	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 087 578	814 879
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 071 482	803 611
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	16 096	11 267
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	213 441	149 409

4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	101 843	
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES		
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	539 202	
TOTAL	5 719 580	4 615 667
EXCEDENT OU DEFICIT	490 396	832 328

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2021/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	280 320	
Bénévolat	67 141	67 141
Prestations en nature	158 488	158 488
Dons en nature	56 662	56 662
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	282 292	282 292
CHARGES PAR DESTINATION		
1 -CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	157 899	
réalisées en France	157 899	157 899
Réalisées à l'étranger		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	116 707	116 707
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	7 685	7 685
TOTAL	282 292	282 292

COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Effectif moyen

Donnée URSSAF au 31/12/2021 : 39.18 ETP

Valorisation des contributions volontaires

Méthode de valorisation :

La valorisation des contributions volontaires est basée sur le tableau de suivi du bénévolat établi par les services administratifs du Rire Médecin, soit sur la base de 7 heures par jour, un total de 4187 heures pour 2021-2022. Il est ensuite valorisé au SMIC horaire selon les périodes de l'exercice.

Nbre d'heures d'oct. à décembre 2021	1 833,00 €
SMIC horaire	10,48 €
Nbre d'heures janvier à avril 2022	773,50 €
SMIC horaire	10,57 €
Nbre d'heures mai à juillet 2022	550,00 €
SMIC horaire	10,85 €
Nbre d'heures août à septembre 2022	1 030,50 €
SMIC horaire	11,07 €
Total valorisation en brut	44 760,87 €
charges sociales 50 %	22 380,44 €
Total valorisation bénévolat	67 141,31 €
dont recherche de fonds	60 045,41 €
dont fonctionnement	7 095,90 €

Ce qui représente 2.72 ETP.

Les dons en nature correspondent aux apports gracieux de produits de nos partenaires pour la braderie solidaire, le don par leurs auteurs d'illustrations originales pour la vente aux enchères et les prestations en nature correspondent aux insertions publicitaires gracieuses de 2021/2022, ainsi qu'à l'abandon de frais de certains des bénévoles. Cette valorisation est issue des montants communiqués par ces partenaires, soit pour l'exercice 2021-2022 : 215 150 €.

total abandons valorisations gracieuses	215 150,39
dont entreprises - communication	157 899,35
dont entreprises - braderie	16 152,00
dont entreprises - vente aux enchères	40 510,00
dont particuliers – abandons de frais	589,04

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	101 729		
Installations générales agencements aménagements divers	95 730		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	33 477		330
Emballages récupérables et divers	107 460		
TOTAL	236 667		330
Autres titres immobilisés	550 012		0
Prêts, autres immobilisations financières	24 094		1 221
TOTAL	574 106		1 222
TOTAL GENERAL	912 502		1 552

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			101 729	101 729
TOTAL			101 729	101 729
Installations générales agencements aménagements divers			95 730	95 730
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			33 807	33 807
Emballages récupérables et divers			107 460	107 460
TOTAL			236 997	236 997
Autres titres immobilisés			550 012	550 012
Prêts, autres immobilisations financières			25 315	25 315
TOTAL			575 328	575 328
TOTAL GENERAL			914 054	914 054

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		0		101 729
TOTAL	101 729	0		101 729
Installations générales agencements aménagements divers	86 266	9 464		95 730
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 163	3 863		29 025
Emballages récupérables et divers	107 460			107 460
TOTAL	218 888	13 327		232 215
TOTAL GENERAL	320 617	13 327		333 944

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	0				
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 464				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 863				
TOTAL	13 327				
TOTAL GENERAL	13 327				

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	1 647 296				1 647 296
Report à nouveau	937 818	840 635		0-	1 778 453
Excédent ou déficit de l'exercice	840 635	840 635-	490 396	0-	490 396
Situation nette	3 425 749		490 396		3 916 146
TOTAL I	3 425 749		490 396	0-	3 916 146

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	81 289		81 289		
Pensions et obligations similaires	75 150		10 706		64 443
Autres provisions pour risques et charges	111 108	68 221			179 329
TOTAL	267 547	68 221	91 995		243 772

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières		33 622			33 622
Sur stocks et en cours	7 774		4 072		3 703
Sur comptes clients	230				230
TOTAL	8 004	33 622	4 072		37 555
TOTAL GENERAL	275 551	101 843	96 067		281 327
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		607 423	104 067		
financières		33 622			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	25 315	25 315	
Clients douteux ou litigieux	230	230	
Autres créances clients	201 924	201 924	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 084	1 084	
Divers état et autres collectivités publiques	47 500	47 500	
Débiteurs divers	258	258	
Charges constatées d'avance	24 663	24 663	
TOTAL	300 974	300 974	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1	1		
Fournisseurs et comptes rattachés	152 021	152 021		
Personnel et comptes rattachés	62 334	62 334		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	264 320	264 320		
Autres impôts taxes et assimilés	57 323	57 323		
Produits constatés d'avance	150 014	150 014		
TOTAL	686 013	686 013		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	7 406	15 549		8 143
Approvisionnements				
Total I	7 406	15 549		8 143
Production				
Production en cours				

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	900
Autres créances	48 584
Valeurs mobilières de placement	42
Total	49 526

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 855
Dettes fiscales et sociales	159 012
Total	188 867

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	24 663
Total	24 663
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	150 014
Total	150 014